

CAN Croissance canadienne II 100/100 (PP)

30 avril 2026

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions canadiennes, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Croissance canadienne Canada Vie. Le 8 mai 2026 ou aux environs de cette date, le nom de ce fonds est passé d'Excellence principalement canadienne de croissance à Croissance canadienne II, le fonds sous-jacent est passé de la Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco au Fonds de croissance canadienne Canada Vie, et Placements Mackenzie a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant d'Invesco Canada Ltée. Les rendements obtenus avant les dates précitées étaient ceux réalisés par le gestionnaire précédent avec son objectif de placement propre.

FUNDGRADEA+
ATTEINT POUR L'ANNÉE 2025

Catégorie de fonds
Actions principalement canadiennes

Date de création
09 juillet 2018

Ratio des frais de gestion (RFG)*
1,10 %
(31 décembre 2023)

Gestion du fonds
Placements Mackenzie

Ce fonds vous convient-il?

- Toute personne qui investit à long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.
- Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent augmenter et diminuer sur une courte période, ont une incidence sur sa valeur.

COTE DE RISQUE



Dans quoi le fonds investit-il? (au 30 avril 2026)



Répartition de l'actif (%)

Actions canadiennes	61,5
Actions américaines	21,7
Actions internationales	15,9
Espèces et équivalents	0,9



Répartition géographique (%)

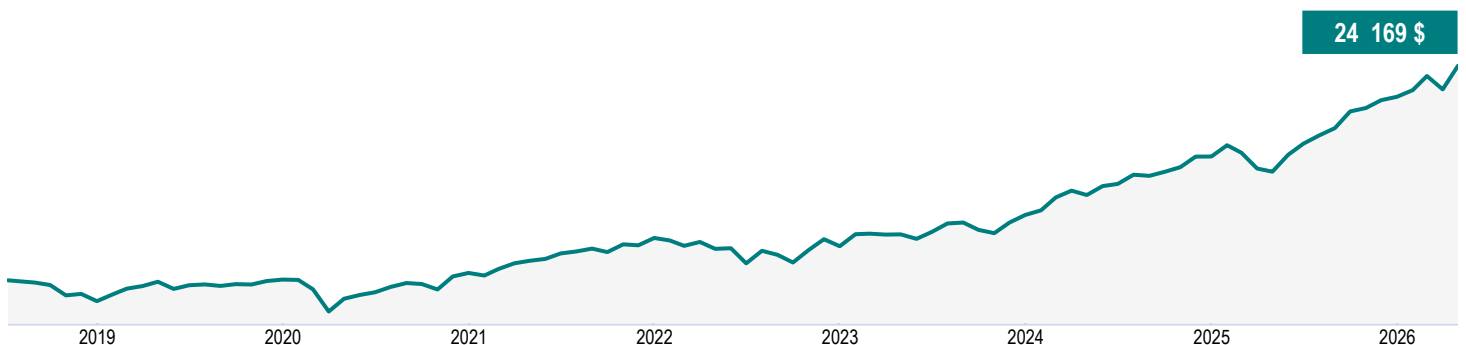
Canada	62,2
États-Unis	21,8
Royaume-Uni	5,2
Taiwan	3,0
Singapour	2,1
Suisse	1,2
Israël	1,1
Pays-Bas	1,1
Hong Kong	0,8
Autres	1,5



Répartition sectorielle (%)

Services financiers	23,6
Technologie	21,0
Biens industriels	13,1
Matériaux de base	8,4
Énergie	7,8
Services aux consommateurs	6,9
Services industriels	5,1
Immobilier	4,4
Biens de consommation	3,8
Autres	5,9

Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



CAN Croissance canadienne II 100/100 (PP)

30 avril 2026

Renseignements sur le fonds (au 30 avril 2026)

Principaux titres	%
Banque Royale du Canada	6,3
Bombardier Inc Cl B	3,0
Banque de Montréal	3,0
Taiwan Semiconductor Manufactrg Co Ltd	3,0
Coherent Corp	2,8
Toromont Industries Ltd	2,7
Wheaton Precious Metals Corp	2,4
Atco Ltd classe B	2,4
Brookfield Corp catégorie A	2,1
Flex Ltd	2,1
Répartition totale des principaux titres	29,8

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	10,65 %
Rendement du dividende	1,53 %
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	473 161,0 \$

Actifs nets (millions de \$)
10,7 \$

Cours
24,17 \$

Nombre de titres
109

Placement initial minimal
500 \$

Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGD090I

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
6,88	7,13	9,25	40,72	22,85	16,44	-	11,96

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
21,71	26,96	16,85	-4,25	22,03	4,35	16,54	-

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 août 2018 - 30 avril 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
17,88 %	oct. 2025	6,59 %	sept. 2023	12,87 %	100,00 %	34	0

CAN Croissance canadienne II 100/100 (PP)

30 avril 2026

Commentaire du fonds T1 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.

Commentaires sur les marchés

Les actions mondiales ont connu un premier trimestre de 2026 volatil, car de nouvelles mesures tarifaires, les préoccupations à l'égard des dépenses technologiques et l'escalade géopolitique au Moyen-Orient ont amené les investisseurs à se détourner de la croissance et à se préoccuper des risques d'inflation. Les désorganisations de l'offre d'énergie ont alimenté les solides rendements des marchandises, tandis que les actions ont reculé dans l'ensemble à cause de l'aversion accrue pour le risque et d'un dollar américain plus fort. Les rendements régionaux ont divergé, les actions japonaises progressant en raison des attentes de mesures de relance budgétaire et les actions européennes reculant à cause de la hausse des coûts de l'énergie. Les actions britanniques ont inscrit des rendements positifs, soutenues par l'exposition aux produits de base. Les actions des marchés émergents ont reculé, malgré la vigueur de la Corée du Sud et de Taiwan, car l'optimisme à l'égard de l'intelligence artificielle (IA) s'est estompé. Les actions américaines ont tiré de l'arrière à cause de la surveillance accrue des valorisations des sociétés technologiques.

Les actions canadiennes ont inscrit des gains au cours du trimestre, grâce au solide rendement des secteurs axés sur les ressources, en particulier l'énergie et les matériaux, et à la rotation continue vers les titres de valeur. La Banque du Canada a maintenu son taux directeur, ce qui a apaisé les craintes à l'égard des renouvellements de prêts hypothécaires à venir. Les taux obligataires élevés plus tard au cours du trimestre ont pesé sur les valorisations des banques, même si la pondération relativement élevée du marché boursier canadien dans le secteur des produits financiers a soutenu le rendement global du marché.

Rendement

Un placement dans Coherent Corp. a contribué au rendement du Fonds. La société fournit des lasers, des composants optiques et des émetteurs-récepteurs aux marchés des centres de données et des communications et a enregistré une forte demande alimentée par la construction de centres de données axés sur l'IA.

Un placement dans Methanex Corp. a aussi contribué au rendement. La société, qui est le plus important producteur et distributeur de méthanol au monde, a vu son offre se resserrer à cause des perturbations géopolitiques au Moyen-Orient, qui ont fait grimper les prix du méthanol.

Un placement dans Canadian Natural Resources Ltd. a également contribué au rendement. La société, un important producteur diversifié de pétrole et de gaz, a vu les prix du pétrole brut augmenter, ce qui a soutenu ses flux de trésorerie en amont.

Sur le plan sectoriel, la sélection de titres dans les secteurs des technologies de l'information, des produits industriels et des matériaux a contribué au rendement du Fonds. Sur le plan géographique, la sous-pondération et la sélection de titres aux États-Unis, en Australie et au Royaume-Uni ont contribué au rendement.

Un placement dans Shopify Inc. a nui au rendement du Fonds. Le cours de l'action de la société a reculé du fait des préoccupations liées aux perturbations de l'IA dans le commerce électronique. Le sous-conseiller estime que cette baisse est temporaire.

CAN Croissance canadienne II 100/100 (PP)

30 avril 2026

Un placement dans ICON PLC a également nui au rendement. La croissance de la société a ralenti à cause de la réduction du financement des sociétés biotechnologiques et pharmaceutiques, ainsi que d'un examen comptable qui a retardé les résultats et suspendu les prévisions de bénéfices. Selon le sous-conseiller, les données fondamentales montrent des signes d'amélioration, car les tendances de financement des biotechnologies commencent à se redresser.

Un placement dans Colliers International Group Inc. a également nui au rendement du fait du ralentissement des opérations immobilières commerciales, car la hausse des taux d'intérêt et le ralentissement des investissements immobiliers ont nui à la croissance.

La sous-pondération du secteur de l'énergie et la sélection de titres dans les secteurs des soins de santé et de l'immobilier ont nui au rendement du Fonds. Sur le plan géographique, la sélection de titres en France et l'absence de placement en Corée du Sud ont nui au rendement.

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté des placements dans Amphenol Inc., un fournisseur de connecteurs et de systèmes d'interconnexion qui permettent l'acheminement de l'électricité, des données et des signaux aux dispositifs électroniques mondiaux, et dans Badger Infrastructure Solutions Ltd., un fournisseur de services d'excavation non destructive en Amérique du Nord.

Le sous-conseiller a augmenté les placements du Fonds dans Arm Holdings PLC, à la suite d'une baisse du cours de l'action, et dans Texas Instruments Inc., car l'amélioration des tendances en matière de commandes et l'achèvement imminent d'un important cycle de dépenses en immobilisations soutiennent des perspectives de bénéfices plus élevées.

Il a liquidé les placements du Fonds dans Premium Brands Holdings Corp., à cause de la détérioration des bénéfices et des pressions sur les marges, d'Air Liquide SA pour faire de la place à de nouvelles idées, et de Fairfax Financial Holdings Ltd., après la solide performance du cours de l'action.

Le sous-conseiller a réduit ses placements dans Coherent et Bombardier Inc. afin de gérer leur taille dans le portefeuille du Fonds.

Perspectives

Il continue de mettre l'accent sur l'application de son processus de placement ascendant à long terme conçu pour repérer des sociétés de croissance de grande qualité dont les valorisations sont attrayantes. Bien qu'il s'attende à ce que l'incertitude géopolitique et macroéconomique reste élevée, son approche demeure cohérente et rigoureuse, et il dispose d'une souplesse pour s'adapter à l'évolution des conditions. Le sous-conseiller a étoffé les placements dans les sociétés du Fonds en améliorant le rendement du capital investi dans tous les secteurs, y compris les produits financiers, l'énergie, les matériaux et les services d'intérêt public. Bien que les sociétés à faible capital présentant des avantages concurrentiels durables demeurent une priorité de base, le sous-conseiller recherche aussi des sociétés capables d'enregistrer des rendements plus élevés au fil du temps.

CAN Croissance canadienne II 100/100 (PP)

30 avril 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 mars 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Croissance canadienne II 100/100 (PP)

30 avril 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équi pondérés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds[†] détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur

CAN Croissance canadienne II 100/100 (PP)

30 avril 2026

ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

